Coupon de participation

Partenariat Gaz Viessmann





Partenariat Antargaz

Chèque Avantage fabricant

250 € TTC*

Matériel: chaudière gaz à condensation en acier inoxydable de 2,5 à 60 kW

Modèle :

☐ Vitocrossal 300-CU3A

N° de série du produit :

Vos coordonnées Nom: Prénom: Adresse: CP: Ville:

Votre installateur chauffagiste

Raison sociale	:		
Nom			
Prénom :			
Adresse :			
CP:			

* Offre réservée aux particuliers et non cumulable avec les offres de financement Viessmann ou toute autre opération commerciale Viessmann en cours. Remboursement effectué par virement sous 6 semaines environ. Toute demande illisible, incomplète et/ou parvenue hors délai sera considérée comme nulle et ne pourra être prise en compte. Les frais d'envoi de la demande ne seront pas remboursés. Offre limitée à un seul remboursement par foyer (même nom, même adresse) et valable uniquement en France Métropolitaine. Conformément à la loi française "informatique et libertés" n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès de rectification et de retrait des informations nominatives vous concernant en écrivant à l'adresse de l'opération. Viessmann France S.A.S. au capital de 1 700 000 euros - RCS Metz 2066 B 1345 - Siège social : Avenue Gouy - 57380 Faulquemont. - Janvier 2017 - Crédits photos : Viessmann.

Attention! Toute demande incomplète ne pourra être prise en compte!

Pour recevoir votre remboursement :

1. Achetez et faites installer par un professionnel entre le 1er janvier et le 31 décembre 2017 une chaudière Vitocrossal 300 CU3A Viessmann

2. Joignez :

- Le coupon de participation téléchargeable sur www.viessmann.
- La copie de votre devis et de votre facture acquittée d'avant le 31 décembre 2017
- Votre IBAN/BIC

3. Envoyez le tout

sous enveloppe suffisamment affranchie avant le 15 janvier 2018 (cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse suivante:

■ Partenariats
Viessmann 2017
Facility N°161024
13844 Vitrolles Cedex